

N° 385 - Mutation de
classes primaires sur
levers école latérale

N° le faire suite à la communication du Conseil d'administration de l'œuvre intervenue en
Mairie le 6/3/72. Obiectifs présentés par Service I.D.E.N. et M^{lle} Goume, Inspectrice Départementale
des écoles (externelles).

Considérant que par décision en date du 21/1/72 le C. a sollicité 6 classes (obies) en vue de l'extension
de la population scolaire, demandeur a fait de la rentrée 1972, 2 classes primaires de
l'école six rue de secours joindre affectées à l'école latérale sous la dénomination, est devenu
de également.

Le financement des dépenses (aménagement, mobilier) sera prévu dans le cadre du projet
d'ensemble à déterminer avec les Inspecteurs respectifs.

N° 3292 - 4/3/72